

Liste des Pièces Justificatives (PJ) demandées sur Safran pour le dispositif 73.03

Rappel : Cette liste n'est qu'indicative et a pour but d'aider le porteur de projet à préparer son dépôt sur Safran. Il est possible que certaines pièces ou formats acceptés soient différents en fonction du dispositif ou de la PJ demandée.

Les formats de PJ acceptés sur Safran sont les suivants :

- PDF (.pdf)
- Word (.doc, .docx)
- Excel (.xls, .xlsx)
- Format Image (.jpeg, .jpg, .gif, .png)
- Libre Office - Libre Office calc (.ods, .odt)

Attention : Pour des mesures de sécurité, les formats compressés (.zip, .7z, etc) ne sont pas acceptés.

Il est possible de déposer plusieurs documents pour une pièce justificative demandée sur Safran. Il n'y a pas de limite pour le nombre maximum. Pour chaque document la taille maximum autorisée est de 100 Mo.

Précision : Il est possible qu'une PJ soit obligatoire mais ne soit demandée que dans certains cas. Si vous n'êtes pas concernés cette PJ ne s'affichera pas sur Safran et vous ne serez pas obligés de la renseigner.

<u>Liste des PJ demandé pour le dispositif 73.01</u>			
Libellé de la pièce justificative	Précisions	PJ demandée si :	PJ obligatoire ou non
Feuille de synthèse des dépenses complétée	Ce document peut être récupéré sur le site de la DAAF de Mayotte.	Toujours demandée	Obligatoire
Situation au répertoire SIRENE	Ce document peut être récupéré sur le site de la DAAF de Mayotte.	Toujours demandée	Obligatoire
Copie d'un document attestant la nationalité française ou UE ou d'un titre de séjour en cours de validité du représentant legal.	Il sera obligatoire de nous fournir ces pièces dans le cadre d'une délégation de signature ou d'un mandat.	Toujours demandée	Obligatoire
Dernier avis d'imposition et/ou bilan comptables	Le dernier avis d'imposition peut être récupéré sur le site des impôts à ce lien	Toujours demandée	Obligatoire
Document attestant la maîtrise foncière du site dédié à l'activité	Les documents demandé peuvent être des baux, titres de propriétés,...	Toujours demandée	Obligatoire

Mandat, pouvoir ou délégation	-	Si vous êtes une personne morale de droit public, une autre personne morale de droit privé hors association ou une association	Obligatoire
Autorisations administratives relatives à l'activité	-	-	Obligatoire
Autorisations administratives transversales afférentes au projet (permis de construire, autorisation de prélèvement de l'eau, ICPE, etc.)	-	-	Obligatoire
Formulaire de respect de la commande publique complété et signé	-	-	Obligatoire
K-bis	Vous pouvez trouver plus d'informations à ce lien . Le K-bis doit être récent d'au moins 3 mois à la date de votre dépôt sur Safran.	Si vous êtes une personne morale de droit public, une autre personne morale de droit privé hors association ou association	Non obligatoire
Exemplaire des statuts à jour	Si le porteur sélectionne la famille de tiers "Association" et "hors association"	-	Obligatoire
Attestations de régularité fiscale et sociales	-	Toujours demandée	Obligatoire
Règlement intérieur	-	Si vous êtes une société de plus de 2 personnes	
Accusé de réception d'une pré-demande d'aide complète	-	Si vous avez déposé une pré-demande d'aide	Obligatoire
Pièces liées aux dépenses sur Frais de salaires	Vous trouverez les explications des documents demandés pour justifier les bulletins de salaire sur la notice présente sur le site de la DAAF de Mayotte au lien suivant : https://daaf.mayotte.agricul	-	Obligatoire

	ture.gouv.fr/guide-du-beneficiaire-et-notice-transversale-a618.html		
Justificatifs de la capacité administrative et financière	Le porteur de projet doit avoir préalablement défini des moyens administratifs, organisationnels et humains adéquats, tels qu'un organigramme. De plus, il doit démontrer sa capacité financière et d'autofinancement en fournissant une attestation bancaire pour les individus, une attestation comptable pour les associations ou établissements publics, et des informations telles que le chiffre d'affaires annuel et la capacité d'investissement pour les porteurs privés.	-	Obligatoire
Attestation sur l'honneur de non utilisation de la défiscalisation dans les dépenses présentées sur le projet	-	Si vous ne comptez pas utiliser la défiscalisation sur votre projet	Obligatoire
Contrat du crédit bail	-	Si vous comptez utiliser la défiscalisation sur votre projet	Obligatoire
Convention de financement établie ou en projet	-	-	Obligatoire
Fournir pour chaque financeur ponctuel le SIRET ainsi que l'identité du représentant légal	-	-	Obligatoire
Fournir la justification de la traçabilité du bois	-	-	Obligatoire
Document de présentation du projet pluriannuel (5 ans) d'exploitation de bois	-	Si votre projet concerne la valorisation du bois rond	Obligatoire
Document décrivant la stratégie mise en place pour atteindre les 50 % en volume de matière première locale	-	Si votre projet concerne la transformation des produits agricoles	Obligatoire

Document décrivant la stratégie mise en place pour atteindre les 100 % en volume de matière première locale	-	Si votre projet concerne la transformation des produits forestiers	Obligatoire
Plan d'entreprise intégrant un volet environnemental précisant les mesures prévues en matière de traitement des déchets et de réduction de la consommation énergétique	-	-	Obligatoire
Pièces complémentaires	Vous pouvez ajouter ici toutes les pièces que vous estimez nécessaire à votre dépôt de subvention.	Toujours demandée	Non obligatoire